



N'APPELONS PAS SEULEMENT AUX « GRANDS CHANGEMENTS » MAIS COMMENÇONS PAR PLÉBISCITER, ENCOURAGER, ET SOUTENONS CONCRÈTEMENT, PAR LA RELOCALISATION DES ACTIVITÉS, PAR LA PARTICIPATION DES SALARIÉS À LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES, CES MODÈLES ENTREPRENEURIAUX..



CRESS PACA

Denis PHILIPPE

Président

En quoi consiste la CRESS PACA ?

La Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'acteur institutionnel qui est le référent légal et le porte-voix des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Sud. Nous sommes un mouvement d'entreprises qui réunit les associations, les coopératives, les fondations, les fonds de dotations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs de la région SUD. Pour dire les choses simplement, nous sommes l'organisation de type consulaire des entreprises de l'ESS.

Notre métier est de proposer à nos entreprises adhérentes des appuis politiques (fonction de plaidoyer) et des appuis techniques qui favorisent la consolidation et leur développement.

Je préside notre Chambre Régionale depuis l'année 2013, au nom de l'une des familles de notre univers entrepreneurial, celle de la Mutualité dans laquelle je milite depuis 20 ans au travers de mandats locaux et nationaux.

Quelles sont les clés de compréhension de l'ESS ?

L'ESS c'est une autre manière de faire de l'économie. Toutes les formes d'entreprises de l'ESS ont les mêmes fondamentaux :

- Un modèle économique spécifique dans lequel les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont statutairement destinés au développement de l'activité.
- La liberté d'adhésion par laquelle toute personne qui le souhaite peut participer au projet de l'entreprise.
- La propriété collective de l'entreprise : l'entreprise d'ESS est une entreprise de personnes où le projet d'utilité collective et sociale est au service d'un collectif. Nos entreprises n'ont pas d'actionnaires.
- Un fonctionnement démocratique dans lequel les dirigeants sont élus et dans lequel les décisions sont prises collégialement..

Quel est l'impact de l'ESS sur la région ?

En région SUD Provence Alpes Côte d'Azur, 1 emploi sur 10 relève de l'économie sociale et solidaire. Ce sont près de 13 000 entreprises, dont 80% ont leur siège social qui est implanté en région et qui salarient 163 000 personnes.

Cela représente 7,1% du PIB régional ou encore 4 milliards d'€ de salaires distribués.



Mais si les entreprises de l'ESS représentent une réelle valeur économique pour notre région, elles sont avant tout productrices d'une valeur sociale. Nos entreprises ne génèrent pas seulement de la marge, elles créent du bien commun : de l'engagement bénévole, de la ressource environnementale, de la coopération entre acteurs d'un territoire, de la valorisation de ressources locales, du lien social, de la solidarité économique.

Quels sont vos conseils pour bien rebondir ?

Tout d'abord, un constat. Toutes les entreprises de l'ESS et tous les secteurs sont touchés. Il est possible d'identifier que les impacts sont différents selon les secteurs, selon les types de fonctions, selon qu'il est possible de maintenir l'activité via le télétravail ou non, selon la dépendance du modèle économique au marché ou les relations plus ou moins fortes entretenues avec la puissance publique.

Dans la période qui vient de passer, plus de 63% de nos entreprises ont eu recours au chômage partiel et près de 70% d'entre elles ont organisé leurs équipes en télétravail. 50% de nos entreprises de l'ESS se disent inquiètes de l'impact de la crise sanitaire sur la situation de leur disponibilité de trésorerie et 50% d'entre elles estiment que leurs pertes de revenus seront significatives pour cette année 2020. Pour accompagner leur relance, nos entreprises doivent donc répondre à leur besoin en fonds propres et leur besoin de trésorerie en renforçant leur haut de bilan.

Elles peuvent pour cela mobiliser des fonds de la finance solidaire, s'orienter vers notre Chambre Régionale pour étudier si elles sont éligibles à notre fonds d'investissement ou encore s'orienter vers notre partenaire France-Active Provence Alpes Côte d'Azur.

Dans l'urgence elles ne doivent pas s'interdire d'étudier la mobilisation des solutions très avantageuses d'endettement proposées par la Région SUD, la Banque des Territoires et leurs partenaires. Je pense plus particulièrement au fonds Covid-RESISTANCE ou encore au fonds dédié à nos entreprises d'ESS, le fonds ESS'OR. Dans cette période de pandémie, la mobilisation des autorités publiques est exemplaire en région, elle est massivement orientée vers l'entreprise, dont l'entreprise de l'ESS.

En matière de conseil, pour les entreprises associatives de la taille d'une TPE elles peuvent s'orienter vers les acteurs du dispositif local d'accompagnement (DLA) qui maillent l'ensemble du territoire régional. En matière d'acteur de tiers de confiance, nos entreprises doivent se rapprocher de leurs fédérations ou de leurs têtes de réseaux qui peuvent contribuer à faciliter l'interlocution avec des administrations ou des acteurs de l'autorité publique.

Il y a urgence à reconstruire une société plus solidaire. La solidarité a un sens, il ne faut pas faire appel à elle seulement quand on est en période de crise,